

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7386199401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7386199401>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 décembre 2024** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **50 - MANCHE**

*COTENTIN LASER*  
*Société à responsabilité limitée*  
*au capital de 15 000 euros*  
*Siège social : La Croix Frimot - Biville*  
*50440 LA HAGUE*

----  
*504 189 838 RCS CHERBOURG*  
----

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 29 novembre 2024, la société EML NORMANDIE, Société par actions simplifiée au capital de 426 880 euros, dont le siège social est La Croix Frimot - Biville 50440 LA HAGUE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 394 811 756 RCS CHERBOURG a, en sa qualité d'associée unique de la société COTENTIN LASER, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société COTENTIN LASER peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CHERBOURG.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO

En partenariat avec

